

FICHE DE TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2024

• Hébergement

Chambre individuelle	101,89 € HT - 107,49 € TTC / jour
Chambre double	80,68 € HT - 85,11 € TTC / jour

Le prix du tarif journalier est à majorer de 10% lors d'un séjour déterminé

• Dépendance

GIR 1 et 2	20,68 € TTC / jour
GIR 3 et 4	13,12 € TTC / jour
GIR 5 et 6	5,57 € TTC / jour

• Accueil repas

Repas invité	13,64 € HT - 15 € TTC
---------------------	------------------------------

Pour les repas exceptionnels le prix sera communiqué ultérieurement

• Dépôt de garantie

Lors de la signature du contrat, un dépôt de garantie doit être versé. Pour les contrats à durée indéterminée et les contrats à durée déterminée supérieurs à trois mois : le dépôt de garantie est égal à 30 jours HT du tarif journalier « Hébergement ».

Pour les contrats à durée déterminée d'une durée inférieure à trois mois le dépôt de garantie sera égal à 15 jours des frais d'hébergement HT. Le dépôt de garantie est réajusté lors du renouvellement du contrat à durée déterminée ou lors du passage à un contrat à durée indéterminée.

La TVA n'est pas applicable sur le dépôt de garantie.

• Réservation

Il est possible de réserver une chambre au sein de l'établissement sous réserve de verser des arrhes :

- Pour un séjour à durée indéterminée : 4 jours de frais de séjour (tarif hébergement TTC)
 - Pour un séjour à durée déterminée : 20% du nombre de jours contractualisés multipliés par le tarif journalier d'hébergement TTC (dans la limite de 4 jours).
-